

CONTRAT D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Né(e) le : à :
Adresse :
.....
..... Téléphone :

Nom du parent responsable : Prénom :
Adresse (si différente de celle de l'étudiant) :
.....
.....
Préparant/titulaire d'un baccalauréat, série : (Obtenu en :))

Déclare m'inscrire au CPES-ESCAGI pour préparer le(s) concours de :

Masseur - Kinésithérapeute	Manipulateur	Psychomotricien
Orthophoniste	en E-R-M	Infirmier/Infirmière
Podologue	Ergothérapeute	Travailleur Social

selon les horaires de Cours et Contrôles détaillés dans la documentation et le règlement financier figurant au verso de la présente fiche dont j'ai pris connaissance. Les enseignements retenus représenteront un montant de frais de scolarité annuels de :€uros.

Je joins un chèque de 600.00 €uros à titre d'acompte, qui sera à valoir sur les frais de scolarité, (que le CPES-ESCAGI me restituera en cas d'échec au baccalauréat ou de réussite à un concours Paramédical) et m'engage à acquitter le solde :

Comptant, à l'inscription *
Par moitié, les 15 septembre et 15 décembre**
Ou en 8 versements égaux, le 20 des mois de septembre à avril ***

* *ce qui permet de bénéficier d'une remise de 5% (hors acompte)*

** *ce qui permet de bénéficier d'une remise de 3% (hors acompte)*

*** *en remettant tous les chèques lors de l'inscription.*

J'ai bien noté que mon inscription ne sera définitive qu'après communication de mes notes du baccalauréat au CPES-ESCAGI, pour validation par la Direction Pédagogique.

Je m'engage en outre à participer assidûment à tous les cours et contrôles, tout absentéisme anormal et non justifié pouvant être sanctionné par mon exclusion de l'établissement.

Fait à Le 2010

L'Etudiant :

Le Parent :

Faire précéder la signature de la mention "bon pour caution"

REGLEMENT FINANCIER

1) *Les frais de scolarité sont payables de la manière suivante :*

- 600 Euros lors de l'inscription, à titre d'acompte, à valoir sur le montant total des frais,
- une moitié du solde au 15 septembre, l'autre moitié au 15 décembre **par remise des chèques bancaires ou postaux lors de l'inscription avec une réduction de 3%.**

2) *Le paiement du solde peut être fractionné en 8 versements, le 20 des mois de septembre à avril, **par remise du nombre correspondant de chèques bancaires ou postaux lors de l'inscription.***

3) *Le paiement comptant de l'intégralité des frais de scolarité entraîne une réduction de 5 % sur le solde, une fois déduit le montant de l'acompte.*

4) *Si l'inscription est souscrite avant les résultats du baccalauréat, l'intégralité des sommes versées est restituée en cas de non obtention de ce diplôme. Il est fait de même si la Direction Pédagogique décide de ne pas valider l'inscription au vu des notes obtenues aux épreuves de cet examen , ou si le candidat est reçu à un concours passé en 2009.*

5) *En cas d'exclusion décidée par l'établissement ou de départ en cours d'année motivé par un cas de force majeure (maladie, accident...), le CPES-ESCAGI procédera au remboursement des frais de scolarité, hors acompte versé à l'inscription, au prorata des mois ou fraction de mois civils de scolarité, l'année scolaire étant toujours réputée comprendre 8 mois.*

6) *Dans les autres cas (autre orientation décidée après l'inscription, convenance personnelle de l'élève, abandon des études...) tout trimestre de scolarité commencé est intégralement du, l'année de prépa étant réputée divisée en 3 trimestres (septembre-novembre, décembre-février, mars-mai). En outre, un trimestre supplémentaire sera du à titre d'indemnité de résiliation (en application de l'Arrêté Ministériel du 31 juillet 1986).*

MODALITES D'INSCRIPTION

. Les inscriptions au CPES-ESCAGI sont prises à compter du 1^{er} Février, et sont closes dès que les places disponibles ont été attribuées. Des listes d'attente sont ensuite ouvertes, des annulations pouvant libérer des places (échec au bac ou réussite à un concours passé en 2010).

. Les candidats doivent retourner la fiche d'inscription, accompagnée des pièces suivantes :

- notes du baccalauréat (dès l'obtention du diplôme),
- deux photos d'identité,
- chèque d'acompte (600 Euros).
- 6 enveloppes libellées et timbrées à l'adresse du parent responsable.

. La Commission Pédagogique du CPES-ESCAGI examine les dossiers des candidats dans la semaine de leur réception. Les étudiants sont informés dans les huit jours de la décision d'acceptation ou de refus de leur inscription. Celle-ci ne devient définitive qu'au vu des notes du baccalauréat. Des résultats insuffisants dans les matières essentielles peuvent remettre en cause la décision de la Commission.

**CPES ESCAGI
13 RUE DE LA POUDRIERE
13090 AIX EN PROVENCE**

04.42.59.14.02

bac2000.escagi@wanadoo.fr

Bac2000-escagi.com

<p>PIECES A RAPPORTER POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER</p>
--

- 6 ENVELOPPES TIMBREES
- RELEVÉ DES NOTES DU BAC
- 2 PHOTOS D'IDENTITE
- ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

CPES ESCAGI
Ecole Technique Supérieure Privée

13 RUE DE LA POUDRIERE
13090 AIX EN PROVENCE

04.42.59.14.02

04.42.64.38.11

bac2000.escagi@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint une brochure de notre école.

Nous vous remercions de nous avoir contacté et nous tenons à vous signaler que nous pourrions vous recevoir sur rendez-vous dès que vous le désirerez pour de plus amples renseignements.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.

JOURNEE PORTES OUVERTES

MERCREDI 21 AVRIL 2010 à partir de 14H

La direction,

CPES = ESCAGI

LE COURS PRIVE ESCAGI SANTE

Créé en 1982 par une équipe d'enseignants, désireux de faire autre chose, c'est-à-dire une école nouvelle, BAC 2000 s'est d'abord voué à l'enseignement secondaire, puis deux ans plus tard a créé l'ESCAGI, Ecole Supérieure, formant à différents B.T.S. avec toujours autant de réussite aux différents examens (entre 70 et 80% de réussite). L'ESCAGI est entrée dans le réseau CPES pour créer ESCAGI-SANTE.

La compétence des enseignants lui permet d'obtenir des succès considérables aux concours les plus difficiles. En 2009, plus de 70% de nos étudiants ont été admis au moins à l'un des concours paramédicaux qu'ils ont présentés.

Avec des méthodes pédagogiques efficaces, mises en œuvre par des professeurs de haut niveau, et dans le cadre de groupes de travail à effectifs limités, le COURS ESCAGI vous propose de préparer dans les meilleures conditions possibles les concours de votre choix.

Directeur Pédagogique : Dominique LUCCANTONI

Responsable administratif : Laurent CHABBAL

CPES = ESCAGI

QUELS CONCOURS PREPARER?

Réussir un concours nécessite d'une part des aptitudes dans les matières de sélection, et d'autre part beaucoup de travail personnel pour s'assurer d'être « l'un des meilleurs » dans les disciplines concernées.

Aux horaires de cours mentionnés dans chaque fiche de présentation contenue dans ce dossier, il faut donc ajouter, au minimum, 80% de temps pour le travail d'apprentissage, de révisions et de devoirs (au cours ou à la maison).

Pour préparer le concours de kiné, par exemple, il faut ainsi ajouter 20 heures de travail personnel aux 25 heures de cours hebdomadaires. Ce sont en fait 45 heures de travail qu'il faut fournir, chaque semaine de septembre à juin.

Dans certains cas, il peut être prudent de s'orienter vers des concours nécessitant une charge de travail de moindre importance. Ou encore d'accroître ses chances de succès en préparant simultanément un autre concours, aux épreuves moins sélectives. Ceci est rendu possible par l'identité des programmes de plusieurs filières, dans tout ou partie des matières.

Enfin, le même concours dans différentes villes peut se dérouler en épreuves « classiques », de type bac, ou en épreuves QCM (question à choix multiple).

Selon ses aptitudes, l'étudiant aura intérêt à privilégier telle ville plutôt que telle autre.

Pour toutes ces questions délicates d'orientation et de choix, la Direction du Cours ESCAGI, avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, assure les conseils nécessaires au succès de ses étudiants.

Près des trois quarts des candidats ont ainsi été reçus à au moins un concours en 2009.

COURS ESCAGI

Les « Plus » du COURS ESCAGI

- ❶ **Des critères de recrutement appropriés.** L'inscription ne peut être décidée que sur dossier scolaire (et tests ou entretien si nécessaire). Nos classes sont donc de niveau homogène, ce qui permet de ne prendre aucun retard dans la compréhension des enseignements.
- ❷ **Une équipe enseignante de haut niveau.** Les cours sont tous assurés par une équipe expérimentée, qui a la maîtrise complète de la matière enseignée et des spécificités propres aux divers concours. Animant **des groupes à effectifs limités**, nos enseignants peuvent apporter sans retard une réponse à toute question posée.
- ❸ **Des Devoirs surveillés réguliers.** Véritables répétitions des concours passés chaque année dans les différentes écoles, ces devoirs complètent **chaque semaine** ceux faits en classe ou à la maison.
- ❹ **Un encadrement pédagogique conséquent.** Le volume horaire des enseignements assurés est très important. Il permet de couvrir l'ensemble du programme et de continuer les cours **jusqu'en mai**. Les étudiants sont ainsi accompagnés jusqu'aux dernières épreuves, ce qui permet d'atteindre des **taux de réussite exceptionnels** : plus de 70% depuis trois ans.
- ❺ **Une banque d'annales en libre-service.** Le COURS ESCAGI tient à la disposition de ses étudiants toutes **les annales des cinq dernières années** de chaque concours. Ces annales permettent aux candidats de bien connaître et de se préparer à tous les différents types d'exercices posés.
- ❻ **Un conseil personnalisé pour chaque étudiant.** L'équipe pédagogique analyse chaque année les sujets de **l'ensemble des concours paramédicaux** pour orienter les élèves vers ceux qui seront les mieux adaptés à leurs **potentialités personnelles**. Cette orientation individuelle assure à chacun **les plus grandes chances de réussite**.
- ❼ **La sécurité d'un réseau national.** Le COURS ESCAGI est organisé selon les mêmes méthodes d'enseignement et le même rythme pédagogique à Aix-en Provence, Besançon, Paris, Pointe-à-Pitre, Rouen et Toulouse. Un déménagement en cours d'année peut donc être effectué sans hypothéquer les chances de réussite d'un étudiant.

COURS ESCAGI

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les concours paramédicaux sont rendus particulièrement difficiles par quelques spécificités qu'il convient de connaître pour mieux s'orienter.

En théorie, tout élève de terminale peut passer le concours, l'année de son baccalauréat.

Tout bachelier, quelle que soit sa série, peut présenter tous les concours paramédicaux. En fait, moins de 1 % des reçus en kiné ou podo sont issus de bacs non scientifiques. Si vous n'avez pas un bac S, évitez ces concours. En revanche, plus de la moitié des reçus en orthophonie ou en infirmier/infirmière ont un bac non scientifique (L, ES, ST2S, ou STG).

Réussir un concours nécessite d'une part des aptitudes dans les matières de sélection, et d'autre part beaucoup de travail personnel pour s'assurer d'être "l'un des meilleurs" dans les disciplines concernées. Aux horaires de cours mentionnés dans chaque fiche de présentation contenue dans ce dossier, il faut donc ajouter, au minimum, 80 % de temps pour le travail personnel d'apprentissage, de révisions et de devoirs (à l'école ou à la maison).

Pour préparer le concours de kiné, par exemple, il faut ainsi ajouter en moyenne 20 heures de travail personnel aux 28 heures de cours et contrôles hebdomadaires. Ce sont en fait 48 heures de travail qu'il faut fournir, chaque semaine de septembre à juin.

Les écoles des différentes villes organisent leur concours dans le cadre d'un programme national, mais les modalités des épreuves sont librement décidées localement : exercices rédigés (comme pour le bac) ou QCM (Questions à Choix Multiple), voire même certaines options complémentaires. Selon vos aptitudes, mieux vaudra passer le concours dans telle ou telle ville, selon la nature des épreuves. C'est pourquoi le réseau CPES tient constamment à jour la liste des concours et des épreuves qu'ils comportent.

Plusieurs concours peuvent, dans certaines villes seulement, comporter une option supplémentaire. On trouve ainsi, par exemple, une épreuve de biologie à certains concours d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers. Consacrer chaque semaine à la biologie 4 heures ou 8 heures (voire plus...) ne peut se faire qu'au détriment des autres matières, et gêner la réussite dans l'une des nombreuses écoles (plus de 300) dans lesquelles la biologie est absente. Il faut donc concentrer ses efforts sur les concours principaux, et ne pas se disperser sur les concours "marginiaux".

Parmi tous les concours, l'Equipe Pédagogique du CPES ESCAGI identifie chaque année ceux qui offrent le plus de chances de succès, en analysant le niveau de difficultés des épreuves, et en tenant compte du nombre de places disponibles.

Le taux de sélection des concours paramédicaux est impressionnant : moins de 5% des candidats intègrent une école. Pour majorer vos chances de réussite, vous devez passer le concours que vous préparez, successivement dans plusieurs villes. Or, toutes n'ont pas le même niveau d'exigence dans les différentes matières. De plus, il est souvent souhaitable de tenter aussi votre chance dans un ou deux concours différents (mais portant sur les mêmes matières) par exemple Podologie ou Manipulateur en plus de Kinésithérapeute. Mais il peut être difficile d'effectuer le bon choix dans une telle diversité de concours.

C'est pourquoi le CPES ESCAGI au fil des concours blancs et des devoirs surveillés (un par semaine entre Septembre et Mars) oriente ses élèves vers les écoles où ils ont le plus de chances d'être reçus. Ce qui a permis en 2009 à plus de 70 % de nos candidats d'être admis à au moins l'un des concours présentés.

ATTENTION

Le nombre de places dans chaque section est limité :
15 ou 25 étudiants en moyenne, selon les concours préparés.

Chaque année, le CPES-ESCAGI est donc conduit à devoir refuser des candidats « retardataires ». La préparation efficace de votre concours commence dès aujourd'hui. Retournez sans tarder votre fiche d'inscription, accompagnée des documents nécessaires.

NOM : Prénom:.....
Né(e) le : A :.....
Adresse :
.....
Téléphone :

Nom du parent responsable :Prénom :
Adresse (si elle est différente de celle de l'étudiant :
.....
Préparant un baccalauréat, Série :

Est inscrit (e) au Cours Privé ESCAGI Santé pour préparer le(s) concours de :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Masseur Kinésithérapeute | <input type="checkbox"/> Orthophoniste |
| <input type="checkbox"/> Manipulateur en ElectroRadiologie Médicale | <input type="checkbox"/> Ergothérapeute |
| <input type="checkbox"/> Travailleur Social | <input type="checkbox"/> Podologue |
| <input type="checkbox"/> Infirmier/Infirmière | <input type="checkbox"/> Psychomotricien |

pour l'année 2010 – 2011.

☞ Dès l'obtention du baccalauréat, nous vous demandons de renvoyer la photocopie des notes obtenues pour confirmer l'inscription.
L'inscription définitive sera validée à la réception de la feuille de résultats, accompagnée des chèques correspondants à l'option de paiement choisie.

☞ Dans le cas d'un échec au baccalauréat, nous vous demandons de renvoyer la photocopie des notes obtenues servant de justificatif à l'échec avant le 15 Juillet (date de la Poste) afin que nous puissions libérer votre place et vous restituer le chèque donné à titre d'acompte
soit : **600 €uros**.

Fait à.....le.....2010

La Direction :

Le Parent Responsable* :

(*) faire précéder la signature de la mention «lu et approuvé»

➤ voir les conditions de règlement financier et les modalités d'inscription au verso

REGLEMENT FINANCIER

1) *Les frais de scolarité sont payables de la manière suivante :*

- 600 Euros lors de l'inscription, à titre d'acompte, à valoir sur le montant total des frais,
- une moitié du solde au 15 septembre, l'autre moitié au 15 décembre par remise des chèques bancaires ou postaux lors de l'inscription.

2) *Le paiement du solde peut être fractionné en 8 versements, le 20 des mois de septembre à avril, par **remise du nombre correspondant de chèques bancaires ou postaux lors de l'inscription.***

3) *Le paiement comptant de l'intégralité des frais de scolarité entraîne une réduction de 5 % sur le solde, une fois déduit le montant de l'acompte.*

4) *Si l'inscription est souscrite avant les résultats du baccalauréat, l'intégralité des sommes versées est restituée en cas de non obtention de ce diplôme. Il est fait de même si la Direction Pédagogique décide de ne pas valider l'inscription au vu des notes obtenues aux épreuves de cet examen, ou si le candidat est reçu à un concours passé en 2010.*

5) *En cas d'exclusion décidée par l'établissement ou de départ en cours d'année motivé par un cas de force majeure (maladie, accident...), le CPES-ESCAGI procédera au remboursement des frais de scolarité, hors acompte versé à l'inscription, au prorata des mois ou fraction de mois civils de scolarité, l'année scolaire étant toujours réputée comprendre 8 mois.*

6) *Dans les autres cas (autre orientation décidée après l'inscription, convenance personnelle de l'élève, abandon des études...) tout trimestre de scolarité commencé est intégralement du, l'année de prépa étant réputée divisée en 3 trimestres (septembre-novembre, décembre-février, mars-mai).*

En outre, un trimestre supplémentaire sera du à titre d'indemnité de résiliation (en application de l'Arrêté Ministériel du 31 juillet 1986).

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions au CPES-ESCAGI sont prises à compter du 1er février, et sont closes dès que les places disponibles ont été attribuées. Des listes d'attente sont ensuite ouvertes, des annulations pouvant libérer des places (échec au bac ou réussite à un concours passé en 2010).

Les candidats doivent retourner la fiche d'inscription, accompagnée des pièces suivantes :

- notes du baccalauréat (dès l'obtention du diplôme),
- deux photos d'identité,
- chèque d'acompte (600 Euros).

La Commission Pédagogique du CPES-ESCAGI examine les dossiers des candidats dans la semaine de leur réception. Les étudiants sont informés dans les huit jours de la décision d'acceptation ou de refus de leur inscription. Celle-ci ne devient définitive qu'au vu des notes du baccalauréat. Des résultats insuffisants dans les matières essentielles peuvent remettre en cause la décision de la Commission.

CPES ESCAGI

13, rue de la Poudrière
13090 AIX-EN-PROVENCE

PHOTO
RECENTE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

SECTION PREPA : BACCALAUREAT SERIE :

NOTES OBTENUES : Français Ecrit : Français Oral :
Phys : Chimie : Svt :

NOM DE L'ELEVE :

PRENOMS :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

NOM DU PERE ou DU TUTEUR :

PROFESSION DU PERE : DE LA MERE.....

ADRESSE COMPLETE DES PARENTS :
.....
.....

TELEPHONE DOMICILE :

TELEPHONE PRO.....PORT.....

ADRESSE DE L'ELEVE A AIX-en-P^{ce} :
.....

TELEPHONE DE L'ELEVE :

ADRESSE E-MAIL.....